



---

## COMMUNIQUÉ

---

### **Les récipiendaires des prix 2010 de l'Ordre des agronomes du Québec**

Montréal, le 11 juin 2010 – À l'occasion de son 73<sup>e</sup> congrès, tenu les 4 et 5 juin derniers à Saint-Hyacinthe, l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) a décerné les titres de commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique, des Médailles de distinction agronomique ainsi que le Prix Henri-C.-Bois à des agronomes d'exception. L'Ordre a aussi rendu hommage à un organisme en lui décernant le Mérite Spécial Adélard-Godbout. Pour sa part le Conseil interprofessionnel du Québec a remis le Mérite du CIQ à une agronome, sur recommandation des administrateurs de l'Ordre.

#### **Deux nouveaux commandeurs de l'Ordre du Mérite agronomique<sup>1</sup>**

L'Ordre du Mérite agronomique est la plus haute distinction remise par l'OAQ. Elle reconnaît le travail d'agronomes qui ont rendu des services exceptionnels à l'agriculture, à l'agroalimentaire ainsi qu'à la cause agronomique dans le domaine des idées et des faits tout au long de leur carrière. En 2010, ces prix ont été remis aux agronomes **Orance Mainville** et **Louis-Nazaire Saint-Pierre**.

#### **La Médaille de distinction agronomique**

L'OAQ souligne le travail exceptionnel d'agronomes pour un projet, une cause particulière ou des actions ponctuelles qui ont contribué à l'évolution de l'agroalimentaire ainsi qu'à la promotion et à la reconnaissance de la profession d'agronome. L'OAQ a souligné le travail exceptionnel des agronomes **Marc Fernand Clément, Hugues Groleau, Pierre Lachance et Denise Rouleau**.

#### **Le Prix Henri-C.-Bois**

Le Prix Henri-C.-Bois, décerné au bénévole de l'année, a été remis, en 2010, à **André Lessard, agr.** Par ce geste, le conseil d'administration de l'OAQ a voulu souligner de façon particulière la valeur inestimable du travail bénévole effectué par M. Lessard pour l'avancement des affaires de l'Ordre, notamment pour sa contribution exceptionnelle dans de nombreux comités, dont le comité d'inspection professionnelle, et au sein du conseil d'administration de la section de Québec où il siège depuis de nombreuses années.

### **Le Mérite spécial Adélar-Godbout honore un non-agronome**

Le Mérite spécial Adélar-Godbout est une décoration de l'OAQ qui reconnaît l'apport exceptionnel d'une entreprise, d'un organisme, d'un individu ou d'un groupe d'individus non-agronome(s) au développement de l'agriculture, de l'agronomie ou du secteur agroalimentaire québécois. Cette décoration a été accordée, en 2010, à l'**Unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT)**, pour son apport exceptionnel au développement du secteur agroalimentaire québécois.

### **Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)**

Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIA) a été remis en 2010 à l'agronome **Yveline Martin** pour ses éminents services rendus à la profession. Cette reconnaissance témoigne à la fois de l'appréciation de ses pairs et de celle du CIQ qui regroupe l'ensemble des professionnels québécois.

L'Ordre des agronomes du Québec regroupe les 3 300 agronomes du Québec. Sa mission est d'assurer les utilisateurs de services agronomiques et les consommateurs de la compétence, du professionnalisme et de l'engagement des agronomes et ainsi favoriser le mieux-être de la société.

– 30 –

---

<sup>1</sup> : Des notes d'information sur les lauréats sont jointes en annexe

N. B. : Des photographies des lauréats sont disponibles sur demande pour les médias

#### **Source :**

Louise Lavoie

Directrice des communications

☎ 514 596-3833 poste 223 ✉ [louise.lavoie@oaq.qc.ca](mailto:louise.lavoie@oaq.qc.ca)

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**M. Orance Mainville, agronome**

**Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique  
Une carrière qui se démarque**



Orance Mainville a étudié à l'Université Laval et y a complété un baccalauréat en sciences agricoles ainsi qu'une maîtrise. Dès la fin de ses études, en 1968, il joint l'Université McGill où il est chargé de cours jusqu'en 1971. Par la suite, il développe la première entreprise importante en engraissement de bouvillon au Québec, les Fermes Roda inc., dont il sera le directeur général de 1971 à 1977. Au début des années 1970, l'agriculture au Québec est presque exclusivement orientée vers la production laitière et tout est à faire dans le domaine de l'engraissement du bœuf. En pleine crise, avec l'arrivée des quotas, près de 80 % des 36 000 fermes doivent changer de vocation. L'engraissement de bouvillons, complémentaire à la production de veaux d'embouche des régions ressources s'avère alors une orientation logique pour M. Mainville.

Visionnaire, il cofonde au cours des mêmes années, soit en 1975, la Société des parcs d'engraissement du Québec, un organisme dont la mission est de développer, orienter et défendre cette production. Jusqu'en 1997, il s'engage dans cette organisation qui regroupe aujourd'hui la presque totalité des engraisseurs du Québec. En 1997, il devient directeur général et actionnaire principal du Groupe Janor, l'un des plus importants parcs d'engraissement au Québec. Au cours des vingt dernières années, il a consacré l'essentiel de sa carrière à la mise en place et à la gestion de ses quatre entreprises agricoles où sont produits fourrages, maïs et céréales sur 3 300 acres, du lait avec deux cents têtes ainsi que 6 000 bouvillons par année.

M. Mainville a joué un rôle prépondérant dans le développement de l'engraissement du bœuf au Québec, secteur dans lequel les ventes atteignent aujourd'hui 300 millions \$. Avec sa vision du développement, il est vite devenu, et le demeure encore, un leader dans le monde agricole et agroalimentaire au Québec. Pour l'ensemble des réalisations qui ont marqué sa carrière, l'Ordre des agronomes du Québec lui décerne l'Ordre du Mérite agronomique.

\*\*\*



RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**M. Louis-Nazaire Saint-Pierre, agronome**

**Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique  
Une carrière qui se démarque**



Diplômé de l'École supérieure de La Pocatière en 1934, Louis-Nazaire Saint-Pierre débute sa carrière comme boursier au ministère de l'Agriculture puis travaille à l'école de Laiterie de Saint-Hyacinthe. Par la suite, il est nommé inspecteur de la race canadienne pour la province de Québec puis propagandiste pour la race bovine du Québec.

Agronome expert en productions animales, M. Saint-Pierre fait partie de l'équipe de quelques personnes qui appuient le D<sup>r</sup> Ernest Mercier, agr., en 1948, pour mettre en place le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). Le choix de M. Saint-Pierre pour succéder au D<sup>r</sup> Mercier lors de son départ le 1<sup>er</sup> août 1950 va donc de soi. Tout au long de son mandat, M. Saint-Pierre doit composer avec des ressources très limitées, en particulier en ce qui a trait au personnel. Malgré ces restrictions, sa gouverne a permis au CIAQ et au service de l'insémination artificielle sur les fermes de se développer. En effet, lorsqu'il prend les rênes de l'entreprise en 1950, on retrouve seize taureaux dans les étables, 27 cercles d'insémination<sup>1</sup> sont en activité et 16 000 inséminations sont effectuées au cours de l'année.

Le 31 décembre 1966, alors qu'il quitte la direction du CIAQ, 78 cercles d'amélioration du bétail (CAB) ont réalisé l'insémination de 135 000 vaches et 55 taureaux logent dans les étables. Le 1<sup>er</sup> janvier 1967, il prend la direction du Service des productions animales au sein du ministère québécois de l'Agriculture.

C'est à titre posthume que l'OAQ remet l'Ordre du Mérite agronomique à M. Saint-Pierre puisque celui-ci nous a quittés le 12 janvier 2010, à l'âge de 97 ans. En 2009, il était présent au congrès annuel de l'OAQ à La Pocatière pour souligner ses 75 années de vie agronomique. Le 25 mai 1937, il faisait partie du groupe d'environ 275 agronomes qui étaient présents à Sherbrooke lors de l'assemblée de fondation de la Corporation des agronomes du Québec qui devint plus tard l'Ordre des agronomes du Québec.

Le parcours professionnel de M. Saint-Pierre a contribué de façon significative à mettre en place les assises qui ont servi de tremplin à l'essor qui a propulsé

## NOTES D'INFORMATION

l'industrie laitière québécoise en général et l'industrie de la génétique bovine en particulier vers les sommets mondiaux au cours des décennies qui ont suivi sa retraite.

---

<sup>1</sup> Précurseurs des cercles d'amélioration du bétail (CAB)

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**M. Marc Fernand Clément, agronome**

**Récipiendaire de la Médaille de distinction agronomique**



Titulaire d'un baccalauréat en agronomie de l'Université McGill, Marc Fernand Clément est, depuis 1979, conseiller en grandes cultures et en agroenvironnement au MAPAQ. Depuis plus de 25 ans, M. Clément vulgarise l'importance des apports de matière organique afin d'améliorer le bilan humique des sols. Au début des années 1990, un projet de suivi de la matière organique des sols permet de mettre au point les premiers outils de calcul du bilan humique, mais ceux-ci demeurent très difficiles à utiliser. Au milieu des années 2000, M. Clément développe une version beaucoup plus conviviale de ces outils originaux et met au point le logiciel de calcul du bilan humique des sols minéraux « Bilan humique », intégrant notamment un calcul d'estimation de la contribution des racines au bilan humique.

En 2008, alors responsable de la rédaction du chapitre « Humus » du Guide de référence en fertilisation du Centre de références en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), M. Clément propose d'intégrer le logiciel à cette publication afin d'offrir un outil simple et pratique pour calculer les bilans humiques. L'intégration des paramètres du bilan humique dans un logiciel facilite la réalisation des recommandations agronomiques de fertilisation en vue de l'utilisation durable des sols.

C'est pour avoir développé cet outil remarquable et unique en son genre que l'OAQ a le plaisir de décerner à Marc Fernand Clément la Médaille de distinction agronomique.

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**M. Hugues Groleau, agronome**

**Récipiendaire de la Médaille de distinction agronomique**



Hugues Groleau est diplômé en agronomie de l'Université McGill et a également complété une maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke. En 2007, M. Groleau se voit confier le mandat par le Club agroenvironnemental Agri-Tech 2000 de trouver une culture qui permettrait aux entreprises agricoles de la région du Bas - Saint-Laurent d'améliorer leur rentabilité économique en diminuant leur dépendance aux produits pétroliers et ainsi minimiser l'impact négatif de la crise de l'énergie sur leurs coûts de production. Avec ses partenaires, M. Groleau se concentre sur le Miscanthus giganteus et entreprend un programme de recherche et de développement pour évaluer le potentiel économique de cette plante. Facile à implanter, peu exigeante, extrêmement productive et très polyvalente, le Miscanthus giganteus est destiné à des usages autres qu'agricoles, tels les granules énergétiques, les panneaux agglomérés, le papier, etc. Cette culture suscite maintenant l'intérêt de nombreux organismes et intervenants qui y voient un outil performant qui contribuera à maintenir la vitalité et la vocation du territoire agricole des régions. En effet, un tel projet mise sur l'exploitation de ressources qui sont sous-utilisées ou inexploitées, ce qui peut permettre aux régions de bénéficier des retombées directes et indirectes de la transformation des sous-produits issus de cultures nouvelles afin que le secteur agroalimentaire local demeure compétitif.

En guise de reconnaissance du travail de recherche et de développement qui contribuera à la vitalité économique de territoires agricoles québécois, l'OAQ a le plaisir de décerner à Hugues Groleau la Médaille de distinction agronomique.

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---



**M<sup>me</sup> Denise Rouleau, agronome**  
**et**  
**M. Pierre Lachance**



**Récipiendaire de la Médaille de distinction agronomique**

Pierre Lachance et Denise Rouleau sont tous deux diplômés de l'Université Laval, en 1976 et en 1991 respectivement. En 1993, Mme Rouleau et M. Lachance fondent l'association Cultures sans herbicides avec sept agriculteurs. Cet organisme à but non lucratif avait comme objectif la vulgarisation et la promotion de pratiques agricoles réduisant l'usage des pesticides. C'est au sein de cette association que prend forme un projet avant-gardiste : le développement du soya Un Grain de Santé et du blé Agrinature, deux certifications qui garantissent que les grains ont été cultivés sans intrants chimiques sur une base annuelle et non sur une base continue, ce qui les différencie de la certification biologique.

En développant une stratégie de marché de créneau qui a été essentielle au succès commercial, ces deux agronomes ont fait preuve de vision en utilisant des occasions de commercialisation pour appuyer les techniques agronomiques qu'ils proposaient aux producteurs. Ils ont persévéré à une époque où rares étaient ceux qui croyaient possible la culture sans intrants chimiques, notamment en adaptant le cahier des charges et le protocole d'inspection aux besoins des acheteurs chinois, japonais et américains. Ils ont su susciter l'intérêt de négociants en grains, gagner l'appui de nombreux chercheurs, convaincre plus de 500 producteurs agricoles à adapter leurs cultures à cette forme de production et former des centaines de conseillers, dont 160 agronomes.

Les labels *Un Grain de Santé* et *Agrinature* ont contribué à la tendance très actuelle qui consiste à différencier les produits agricoles québécois pour mieux les positionner sur le marché. Ils illustrent d'une façon convaincante l'effort agroenvironnemental du milieu agricole. Plusieurs syndicats et autres regroupements d'agriculteurs les ont utilisés comme exemple et ils ont été le sujet de nombreux reportages et articles dans des revues et émissions reconnues. En 2009, c'est plus de 130 fermes qui ont appliqué le cahier des charges associé à ces labels.

Conseiller agricole pendant plus de 30 ans au MAPAQ, M. Lachance est maintenant conseiller en développement de l'agroalimentaire, toujours au MAPAQ, où il contribue à

## NOTES D'INFORMATION

différencier l'offre de l'agroalimentaire québécois. Directrice de l'association « Cultures sans herbicides » pendant plus de 10 ans, M<sup>me</sup> Rouleau est aujourd'hui consultante privée.

C'est en raison de cette contribution remarquable à la scène agricole québécoise que l'OAQ est fier de décerner à Pierre Lachance et à Denise Rouleau la Médaille de distinction agronomique.

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**M. André Lessard, agronome**

**Récipiendaire du Prix Henri- C.–Bois**



André Lessard, agr., obtient un baccalauréat en agronomie de l'Université Laval en 1980 puis débute sa carrière d'agronome chez Nutribec, en tant que gérant de territoire. En 1989, il rejoint l'équipe de la Banque Royale comme directeur de comptes aux services bancaires à l'agriculture et à l'agroalimentaire avant de devenir analyste financier pour ce même service, puis directeur principal de comptes en 2003, poste qu'il occupe à ce jour.

M. Lessard est impliqué dans la vie de l'OAQ depuis 25 ans. D'abord administrateur à la section de la Mauricie - Centre du Québec en 1985, il deviendra progressivement une figure marquante de la section de Québec à partir de 1990 où il s'impliquera dans l'organisation des tournois de golf de l'agroalimentaire. Il en devient rapidement le responsable puis il s'engage activement comme administrateur de la section de Québec, de 1995 à 2007, en occupant diverses fonctions dont un mandat à la présidence. Il s'est également engagé de façon importante au niveau provincial en participant au comité des finances de l'Ordre, de 2002 à 2005, et en agissant à titre de vice-président du comité organisateur du congrès annuel de 1996, de responsable des finances du congrès annuel de 2002 et de président du comité des communications, de 2006 à 2007. Parmi les qualités les plus appréciées de ses collaborateurs on note son engagement, sa disponibilité, son assiduité, sa persévérance, ses qualités de communicateur hors pair et son indéfectible esprit d'équipe.

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX 2010  
DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

---

**Unité de recherche et de développement  
en agroalimentaire en Abitibi - Témiscamingue**

**Récipiendaire du Mérite spécial Adélarde-Godbout**

Au mois de juin 1997, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue crée l'Unité de recherche et de développement en agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue (URDAAT), en partenariat avec le Conseil de recherche en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (CRAAT). La mission de l'URDAAT consiste à réaliser des travaux de recherche appropriés aux conditions biophysiques de la région de l'Abitibi-Témiscamingue afin de supporter les entrepreneurs régionaux de la chaîne agroalimentaire dans la valorisation des ressources et dans le développement des marchés.

Dès la deuxième année de la fondation de l'URDAAT, un laboratoire de recherche sur les plantes fourragères et les ensilages est mis en place afin de soutenir le développement du secteur de la production bovine et répondre aux besoins des producteurs de la région. Une étude met alors en évidence une occasion d'affaires pour le développement et la commercialisation d'un bœuf à l'herbe produit en Abitibi-Témiscamingue. Le financement suivra et donnera naissance au projet de Bœuf eN'OR. Un important contingent de partenaires, d'alliés et de collaborateurs s'engagent dans le projet. Cet appui et la persévérance de tous ceux et celles, qui en région, soutiennent le projet, permettent d'engager, à peine quelques années plus tard, un professeur-chercheur, de créer cinq emplois et de former trois stagiaires et quatre professionnels hautement qualifiés.

À compter de 2006, la cadence se poursuit avec la mise en place d'un financement du projet Bœuf eN'OR en vue de développer les marchés et l'entrepreneuriat tout en s'assurant que la concertation des producteurs est acquise pour développer une agriculture nordique axée sur la production bovine (cluster) qui sera orientée vers une filière d'exportation. Au terme de treize années de travail, les retombées sont importantes. Soulignons, entre autres, le maintien et la création de neuf nouveaux emplois, la commercialisation de viande connue maintenant sous le nom de VitaliPré et la mise en place d'une approche de commercialisation selon le principe de la chaîne de valeurs.

\*\*\*

RÉCIPIENDAIRE 2010  
DU MÉRITE DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC

---

**M<sup>me</sup> Yveline Martin, agronome**

**Récipiendaire du Mérite du Conseil interprofessionnel  
du Québec (CIQ)**



Yveline Martin détient un baccalauréat de l'Université McGill en agronomie depuis 1999. Elle est aussi titulaire d'une maîtrise en droit de la santé ainsi que d'un baccalauréat en droit. Après avoir été avocate pendant plus de 10 ans, M<sup>me</sup> Martin réoriente sa carrière et devient agronome en 1999.

En 2003, elle se joint à l'équipe de l'Ordre des agronomes du Québec à titre d'agente de développement puis en tant que répondante en agroenvironnement et chargée de projets. Au cours des six années passées à l'OAQ, M<sup>me</sup> Martin a travaillé au développement et au rayonnement de la profession d'agronome. Ainsi, elle a travaillé en étroite collaboration avec les agronomes membres de comités de l'OAQ et a collaboré à la réalisation de projets tels que le *Guide d'accompagnement pour la prestation des services professionnels en agronomie* et le *Mémento de l'agronome du Québec*. Elle a siégé sur des comités externes de l'OAQ, dont le comité services-conseils du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), et a agi en tant qu'agente de liaison auprès de différents partenaires, des étudiants des facultés d'agronomie et lors de la tenue de salons et d'expositions. De plus, elle a participé à l'organisation des journées de conférences des congrès annuels, de colloques et d'autres activités de formation continue. Enfin, M<sup>me</sup> Martin a rédigé de nombreux articles sur des dossiers d'intérêt public pour l'*Agro-Nouvelles* et de mémoires présentant la position de l'OAQ.

\*\*\*